

Financement des projets d'énergie renouvelable (EnR)

Le financement de la transition énergétique a été un point clé des discussions qui se sont tenues pendant la COP21 à Paris en décembre 2015. Le développement des énergies renouvelables, qui sont de véritables centrales de production d'électricité, requièrent la mobilisation de capitaux importants. La maîtrise des techniques financières nécessaires à la mise en place du financement de ces projets est donc primordiale pour l'avenir de notre planète. Se posent alors les questions suivantes. Qu'est que le financement de projets ? Comment rendre un projet bankable ? Quelles sont les facteurs clés de succès pour réussir sa levée de fonds avec des contraintes de temps et de rentabilité ?

Objectifs

- Comprendre comment rendre un projet d'énergie renouvelable bankable
- Explorer les différentes sources de financement existantes (traditionnelles et innovantes)
- Mettre en avant les facteurs clés de succès pour financer son projet d'énergie renouvelable dans les meilleures conditions (financières et opérationnelles)

Publics

- Directeurs et chargés d'opérations de Sem Immobilières et Sem d'énergie
- Aménageurs

Durée

• 1 jour

Dates et lieu

. 29 novembre 2016 (9h30/17h30) en Guadeloupe

Programme

Environnement politique et législatif du développement des projets EnR suite à la COP21

- Objectifs nationaux / européens / internationaux
- Taille des différents marchés (photovoltaïque, éolien, biogaz)
- Dispositifs incitatifs existants pour chacun des marchés

Analyse économique d'un projet d'énergie renouvelable

- Réalisation d'un Business Plan
- Montage juridique et financier

Les différentes sources de financement

- Investissement en fonds propres
- Financement bancaire
- Le financement hybride

Intervenant

Damien Ricordeau, Président, Finergreen

Tarif individuel

(Frais pédagogiques, documentation, déjeuner)
Collectivités territoriales, Epl adhérentes
(à jour de cotisation): 550 € HT (596,75 € TTC)
Autres: 715 € HT (775,78 € TTC)



Contact et inscription

Rosemay Bimwala Pôle Promotion Tél.: 01 53 32 22 26 r.bimwala@lesepl.fr



Organisme agréé pour la **formation**des élus territoriaux